

MAI 1945 EN ALGÉRIE : ENJEU DE MÉMOIRE ET HISTOIRE

[Charles-Robert Ageron](#)

La contemporaine | « [Matériaux pour l'histoire de notre temps](#) »

2012/4 N° 108 | pages 68 à 73

ISSN 0769-3206

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2012-4-page-68.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La contemporaine.

© La contemporaine. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Mai 1945 en Algérie :

Enjeu de mémoire et histoire

par

CHARLES-ROBERT AGERON

Avertissement : cet article clôt notre série de « reprints » sur la thématique « Sociétés coloniales : 1850-1950 ». Il fait suite aux articles de René Pélissier et Susana Sueiro, réimprimés dans le n° 107.

L'article de C.-R. Ageron, publié initialement en 1995, s'inscrivait dans un cadre commémoratif. L'auteur s'élevait, en tant qu'historien français, contre les excès de l'histoire officielle en Algérie. Aujourd'hui, la dénonciation des usages politiques du passé tend à se faire tant en France qu'en Algérie et elle associe plus souvent les historiens des deux rives de la Méditerranée.

Le cinquantième anniversaire des « massacres de Sétif du 8 mai 1945 » a donné lieu en Algérie et en France à une série de commémorations largement médiatisées dans lesquelles l'histoire et les historiens français furent souvent malmenés voire disqualifiés. C'est ainsi que dans une conférence-débat donnée en Sorbonne le 4 mai 1995 par le président de la fondation du 8 mai 1945, un ancien ministre FLN, M. Bachir Boumaza s'éleva contre « les tentatives révisionnistes de l'histoire coloniale française » qui visent à minimiser l'ampleur et l'horreur des massacres de civils algériens. Dans la page Histoire du journal *Le Monde* (n° du 14 mai 1995) un journaliste

FLN qui écrit sous le pseudonyme de Ali Habîb s'en est pris « aux historiens français qui se livrent depuis un demi-siècle à une bataille de chiffres morbide¹ alors que « du côté algérien la cause est entendue », le génocide perpétré volontairement à la suite d'une provocation colonialiste aurait fait « 45 000 morts, chiffre officiel ». La Fondation algérienne du 8 mai 1945, en mettant en avant les 45 000 martyrs (*Shuhadâ*) du génocide entendait justifier la plainte contre la France auprès de l'ONU pour crime imprescriptible contre l'humanité et demande depuis 1990 un nouveau procès de Nuremberg.

Voici quarante-cinq ans que la propagande officielle du MTLD puis du FLN et du FIS a imposé aux Algériens à force de répétitions le slogan du «génocide de Sétif ce bain de sang où furent noyés 45 000 Algériens» et commémoré « le massacre des innocents le jour de la victoire des Alliés ». Lors de la célébration du 40^e anniversaire le journal officiel du FLN *El Moudjahid* avait même tenté d'accréditer le chiffre de « 80 000 morts » (n° du 8 mai 1985). Le parti en est pourtant resté après réflexion au slogan des « 45 000 martyrs de 1945 » qui figure dans tous les manuels scolaires. Ceux qui contestent ce chiffre sont dits révisionnistes ou négationnistes par le FLN ou suppôts de l'ennemi héréditaire français par le FIS. Mais le porte-parole du Front islamique du Salut Ali Benhadj avait promis le 15 juin

1990 que « la France paierait un jour le prix fort pour les massacres de mai 1945 ».

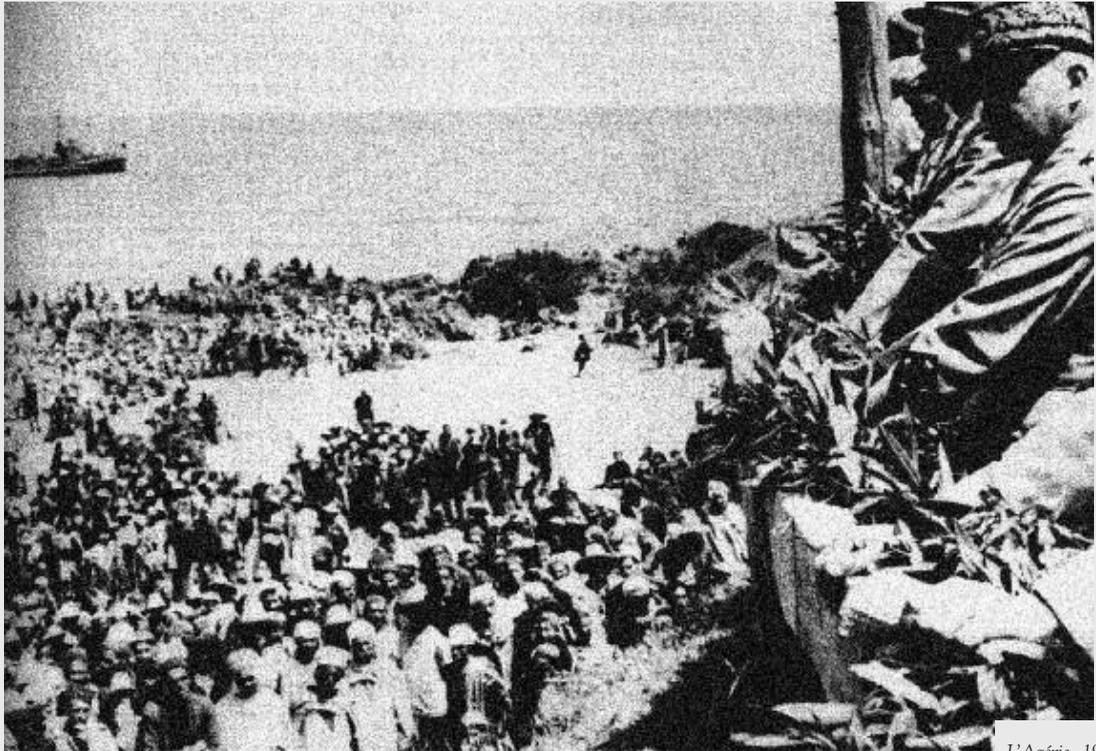
Sans vouloir discuter ces chiffres et ces accusations, qui ont semble-t-il surtout servi à justifier la construction d'une mémoire officielle, peut-être pourrait-on présenter ici le rappel vérifié des faits et quelques réponses aux interrogations d'une histoire critique. Car à mon sens tous les historiens, quelles que soient leur nationalité et leur religion, professent un même culte : celui de la vérité contre tous les faux patriotiques et n'entendent jamais renoncer à l'esprit critique.

LES ÉVÉNEMENTS

Il n'est pas possible de présenter ici la préhistoire des événements de mai 1945. Qu'il suffise de noter que depuis 1944 toutes les autorités civiles et militaires d'Algérie s'attendaient avec inquiétude à un soulèvement plus ou moins généralisé.

Aux yeux de la majorité de la population musulmane, la défaite de la France en 1940 et la présence d'une armée américaine en Afrique du Nord signifiaient la fin de la domination coloniale. Le Manifeste du peuple algérien et la formation d'un grand rassemblement des Amis du Manifeste et de la liberté (AML), noyauté par le Parti du Peuple algérien

1. M. Habîb m'attribue le chiffre le plus bas, celui de 2 000 morts (?), total que je n'ai jamais donné. Concernant les évaluations françaises je me suis borné à rapporter le chiffre officiel des autorités civiles (environ 1 500) celui de deux hauts fonctionnaires déplorant 5 à 6 000 morts et celui du parti communiste et de la CGT 6 000 à 8 000 (Histoire de l'Algérie contemporaine, t. II (p. 574). Mais M. Habîb avance lui des chiffres étonnants : il écrit par exemple que dans la seule ville de Guelma il y aurait eu « 5 000 fusillés ! » Or en 1945, les Musulmans prétendaient que « 500 ou 700 jeunes indigènes avaient été exécutés » (rapport Tubert) tandis que le commissaire Berge chef du service de la Police judiciaire parle d'environ « 300 à 400 exécutions » (archives d'Aix 9H44). Du côté algérien M. Aïnad Tabet auteur d'un livre qui fait autorité *Le mouvement du 8 mai 1945* OPU 1988, rapporte le total de « 447 fusillés » fourni par le militant responsable PPA de la ville.



L'Algérie, 1945

clandestin de Messali, démontraient la force des aspirations indépendantistes. Les conditions économiques et sociales désastreuses radicalisaient l'attente d'une révolution. Et dès mai 1944 on devait lutter contre deux bandes de « coupeurs de routes » (en arabe *fellaga*). Au début d'avril 1945, le Deuxième Bureau du corps d'armée de Constantine précisait qu'à Sétif par exemple « il est et demeure établi que le PPA est en train d'organiser l'insurrection générale » et concluait « La jeunesse musulmane aussi bien dans les agglomérations que dans les campagnes paraît décidée à livrer une lutte sans merci pour "chasser les sales Français" ».

Les « événements de mai 1945 » commencèrent en effet le 1^{er} mai puis le 8 mai un mouvement insurrectionnel local éclata à Sétif et à Guelma, se propagea en ondes concentriques autour de ces deux centres durant quatre jours, cependant qu'une répression immédiate et violente écrasa la révolte et se poursuivit contre quelques zones de refuge jusqu'à la fin du mois.

Le 1^{er} mai se déroulèrent donc dans dix-huit villes algériennes d'importantes

manifestations de rues ; elles furent parfois assez violentes à Oran (1 mort), à Tébessa, Sétif et Alger (2 morts et 13 blessés). Toutes réclamaient la libération de Messali Hadj déporté dans le Sud algérien le 21 avril, mais aussi la « reconnaissance de la nationalité algérienne », voire l'indépendance. Elles rebondirent le jour de la victoire, le 8 mai, et prirent un tour dramatique à Sétif : 6 à 7 000 manifestants dont certains armés se heurtèrent au service d'ordre civil qui avait reçu consigne d'arracher les banderoles « Vive l'Algérie libre et indépendante ! » et le drapeau national algérien. Un inspecteur de police ayant tiré sur le porte-drapeau, il s'en suivit un échange de coups de feu. La foule des manifestants se replia en massacrant les Européens rencontrés au hasard : 21 furent tués, cependant que « 20 ou 40 Musulmans tombèrent du fait de la police ou de la gendarmerie » (Rapport Tubert). La nouvelle de l'émeute gagna rapidement la région située au nord de Sétif et provoqua la révolte des douars et l'attaque des centres de colonisation. Ainsi Périgotville et son

bordj furent investis fournissant 45 fusils Lebel et 10 000 cartouches aux assaillants ; douze Européens dont l'administrateur, son adjoint et le curé furent assassinés, leurs cadavres mutilés. A Sillègue, trois colons furent tués ainsi qu'un à Ain Abbessa, la population européenne s'étant réfugiée dans la caserne. Le 9 mai le centre de Chevreul fut pillé et incendié, puis celui de Kherrata (8 Européens tués) et de La Fayette (3 « Juifs » assassinés). Cependant, les maisons isolées des gardes forestiers furent attaquées, 6 gardes tués et 6 membres de leurs familles sauvagement assassinés. Au total, dans cette région de la Kabylie des Babor il y eut 73 morts européens, une dizaine de femmes et de jeunes filles violées.

D'autres manifestations de masse avaient eu lieu le 8 mai dans diverses autres agglomérations du Constantinois ; elles ne firent de victimes qu'à Bône et Guelma où les manifestants furent refoulés. Mais la concentration autour de Guelma de rassemblements menaçants évalués de 3 000 à 8 000 hommes décida le sous-préfet Achiary à constituer une garde

civique armée. Tandis que dix Européens étaient assassinés dans la banlieue, la police arrêta 9 membres influents des AML qui furent exécutés le 10 mai.

Cependant la garde civique livrée à elle-même se livra à d'odieuses représailles contre des habitants de Guelma : il y aurait eu 300 à 400 exécutions sommaires selon l'enquête du commissaire Berge. Le préfet de Constantine Lestrade-Carbonnel vint déclarer aux miliciens de Guelma : « Vous avez sauvé l'Algérie qui restera française, je vous félicite et je couvre tout, même les sottises ». L'armée était pourtant intervenue, livrant combat contre des éléments armés, dégageant d'autres centres de colonisation investis ou en évacuant les Européens. L'aviation militaire mitrailla les rassemblements autour de Guelma. Les bandes refoulées attaquèrent Millesimo et Petit et furent bombardées par les avions.

Le 11 mai l'insurrection s'étendait à la région de Djidjelli (où 7 Européens furent tués) et à la bande côtière entre Mansouriah et Bougie. L'artillerie de marine procéda à des tirs d'intimidation mais canonna aussi les gorges de Kherrata. Le 12 mai l'insurrection proprement dite était terminée.

Selon les militaires « la répression rapide et efficace » empêcha le mouvement de prendre plus d'ampleur. En fait le ratisage des villages hostiles, les vols d'intimidation (mais aussi les bombardements aériens de mechtas) et les tirs d'artillerie fusant haut, visaient moins à détruire les rassemblements hostiles qu'à terrifier les populations qui évacuèrent leurs douars et se réfugièrent dans les zones montagneuses boisées.

Celles-ci furent réduites à l'instar de zones insurgées entre les 13 et 22 mai et les populations contraintes à des manifestations de soumission. Il n'est pas douteux que cette répression militaire confiée à des bataillons de Sénégalais, à des tabors marocains et à des légionnaires fut menée sans discernement politique comme une opération de guerre coloniale. Elle atteignit des populations souvent sans armes ou armées surtout de fusils de chasse², procéda à des destructions, des représailles, à quelques pillages et razzias de troupeaux.

TENTATIVES DE BILAN

L'historien aimerait pouvoir donner le bilan exact des émeutes du mouvement insurrectionnel et de la répression.

Mais en dépit du grand nombre d'enquêtes et rapports civils et militaires, tous accessibles aujourd'hui³, et malgré la publication en 1990 par le Service historique de l'Armée de terre de quelque 550 pages de documents officiels dans le tome premier de *La guerre d'Algérie : L'avertissement (1943-1946)*, il est évidemment impossible d'arriver à une certitude mathématique.

Le nombre des victimes européennes fut seul bien établi : on recensa au 30 juin 1945 102 tués, 86 civils européens, 2 prisonniers de guerre italiens, 14 militaires français (dont 3 soldats « indigènes ») et 110 blessés. Mais du côté des « Musulmans algériens présumés tués par les forces de l'ordre et les milices civiques » les chiffres officiels varient : 1 165 selon le Rapport du général Duval du 9 août, 1 340 selon le gouverneur général Chataigneau, cependant que le ministre socialiste Adrien Tixier estimait que le total ne pouvait pas dépasser 1 500. Selon lui de nombreux Musulmans portés disparus étaient des fuyards qui revinrent par la suite dans leurs douars. On remarquera cependant qu'il est avéré que beaucoup de décès n'ont pas été déclarés par les familles et que de nombreux cadavres furent brûlés.

Une autre observation s'impose : le chiffre officiel des victimes durant les quinze jours d'action militaire (8-22

mai) paraît faible, si on le compare à celui d'une autre journée insurrectionnelle dans la même région, celle du 20 août 1955. Selon le gouverneur général Soustelle 1 273 « rebelles » furent tués ce jour-là en réponse aux 71 Européens victimes des paysans insurgés. Est-il possible que cette journée ait fait plus de victimes que les quinze jours d'opérations militaires de mai 1945 où intervinrent quelque 10 000 fantassins dont des Sénégalais « qui tuèrent et saccagèrent même dans des régions où ne s'est produit aucun incident », où « 28 avions effectuèrent 20 actions répressives plus ou moins précises du fait de l'enchevêtrement des éléments rebelles et des populations fidèles », où des tirs d'artillerie de marine visèrent « des foyers de dissidents proches du littoral ? » Il est donc très probable que le nombre des victimes ait été supérieur à ceux des estimations officielles militaires ou civiles. Malheureusement, les chiffres proposés par les témoins français sont également peu fiables et varient de 5 000 à 20 000. Pourtant deux ou trois estimations paraissent sérieuses. Elles émanent de hauts fonctionnaires du gouvernement général connus pour leur libéralisme qui déplorèrent « 5 000 à 6 000 morts », chiffres retenus par le directeur du service des liaisons nord-africaines, le colonel Schoen. Les communistes, qui trouvaient le nombre de 1 500 donné par le ministre socialiste Tixier « ridiculement bas », publièrent dans *l'Humanité* l'information selon laquelle un officier d'Etat-major aurait parlé de 6 000 victimes. Le Populaire du 28 mai réagit en donnant le total de « 6 000 à 8 000 fourni par les militaires », ce que ces derniers contestèrent. A l'assemblée consultative provisoire le 11 juillet un député communiste affirma que « le nombre réel des Musulmans tués se situe entre 15 000 et 20 000 ». Par esprit polémique la presse trotskiste qui accepta de parler de 15 000 morts dans le numéro de décembre 1945 de la Quatrième internationale devait bientôt affirmer qu'on dénombrait « 35 000 assassinés » *La Vérité* du 29 mai 1946).

2. L'armement récupéré comprenait 12 529 fusils dont 12 173 fusils de chasse et 356 fusils de guerre, 1 192 pistolets et revolvers furent également saisis.

3. Citons le rapport de la commission d'enquête administrative Tubert, les rapports du commissaire de police Berge, le rapport du secrétaire général du gouvernement général Gazagne, l'enquête du journaliste communiste Michel Rouzé, l'étude du colonel Schoen, les grands rapports militaires du général Martin et du général Duval. Une dizaine d'ouvrages ont été consacrés au sujet.

Du côté algérien le PPA clandestin signa dès juin 1945 un tract affirmant que « la férocité de la répression se mesurait aux 35 000 victimes arabes ». Bientôt la Ligue arabe parla de 50 000 morts et le journal cairote *Al Ikhwan* (mai 1946) de 60 000, cependant que l'organe des 'ulamâ algériens *Al Basair* allait jusqu'à 80 000.

Pendant quelques années le PPA s'en tint aux « 35 000 martyrs et aux 45 000 prisonniers de 1945 » quitte à évoquer devant l'Assemblée algérienne le 9 juin 1949 nos « 40 000 morts ». Mais ce fut seulement en novembre 1951 que la littérature politique du MTLD imposa le chiffre de 45.000 qui, faut-il le souligner, ne provient d'aucun recensement, d'aucun dénombrement même approximatif.

La répression judiciaire menée par la cour martiale de Sétif et les tribunaux militaires a donné lieu à des bilans successifs. A l'Assemblée nationale le ministre fournit en novembre 1945 les chiffres suivants : « 4 560 arrestations dont 3 696 pour le département de Constantine, 505 pour le département d'Oran, 359 pour le département d'Alger. Au 21 novembre, il y a eu 557 non-lieu, 99 condamnations à mort dont 22 mises à exécution, 4 aux travaux forcés à perpétuité et 329 aux travaux forcés à temps ». Les archives de la justice militaire enregistrèrent le total des condamnations relatives aux affaires de mai et juin 1945 : 3 630 prévenus furent jugés à des dates diverses, 1 868 furent condamnés à des peines d'emprisonnement, 157 à la peine de mort, 33 exécutions capitales furent effectives, 119 commuées (3 condamnés furent graciés et 2 décédèrent en prison). Depuis la loi du 1er mars 1946, la plupart des condamnés furent amnistiés et libérés. Selon Me Jacques Vergés la pratique de la torture aurait été générale et justifierait un nouveau tribunal de Nuremberg. Mais de cette tardive accusation le 1er avril 1987, il n'a apporté aucune preuve. Pourtant parmi les nombreux témoins interrogés par Aïnad Tabet de 1974 à 1986 quatre lui ont parlé des tortures qui leur ont été infligées par des policiers.

LES CARACTÉRISTIQUES DES TROUBLES DU CONSTANTINOIS

Comment peut-on caractériser d'un strict point de vue historique ces troubles limités à quelques jours, à quelques régions ? Les historiens ont hésité à formuler leurs conclusions, les historiens français ont parlé du « soulèvement » ou de « l'émeute du Constantinois », de « l'insurrection du département de Constantine », voire du « mouvement insurrectionnel de mai 1945 » ou plus évasivement des « troubles de mai 1945 ».

Les historiens algériens s'interrogèrent : Aïitnad Tabet parla d'abord de jacqueries paysannes, « de revendication agraire » avant de s'en tenir à une formulation neutre : *Le mouvement du 8 mai*. Mahfoud Kaddache intitula son étude de 1975 « Il y a trente ans le 8 mai 1945 » et parla de « tentative d'insurrection ». Le dernier ouvrage paru en juin 1995 a pour titre *Chroniques d'un massacre*. Son auteur, M. Boucif Mekhaled explique les événements comme le choc de deux volontés : celle des Algériens d'accéder à l'indépendance, celle des Européens de « se débarrasser une fois pour toutes du danger des nationalistes ». Ces hésitations s'expliquent. Les émeutes des villes furent le fait de manifestants nombreux et peu organisés, malgré la présence de militants décidés à l'action violente. Elles dégénérèrent à Sétif ou à Guelma en crimes individuels ou s'apaisèrent ailleurs à l'appel de certaines personnalités. Dans les campagnes, les ruraux réagirent selon la tradition en soulèvements de masse contre les Chrétiens, sans mettre en avant des revendications indépendantistes. Mais la paysannerie la plus fruste en apparence fut parfois sensible à des rumeurs. « A Oued Zénati, nota le *Courrier algérien*, trois à quatre mille Bédouins en loques déferlèrent sur le centre à la nouvelle qu'un gouvernement musulman avait été formé par l'Amérique à Alger ».

Certes la date du 8 mai a pu faire croire à une insurrection programmée, mais le caractère assez désordonné des émeutes et l'inattendu des soulèvements suffit à démontrer qu'ils ne s'inscrivent pas dans un plan d'action insurrectionnelle fixé pour cette date. Bien que les responsables du PPA aient échafaudé une préparation et beaucoup parlé de « l'heure H », leur parti fut manifestement surpris par ces soulèvements paysans presque spontanés. Or le PPA ne tenta pas de les coordonner, ni de les généraliser à l'Algérie tout entière. Ce ne fut que le 16 mai semble-t-il (mais certains témoins croient que ce fut le 18 mai) que le comité directeur d'Alger à la demande des responsables du Constantinois donna à toutes ses sections un ordre d'insurrection générale, l'heure H était fixée à la nuit du 23 au 24 mai. La direction fédérale d'Oran hésita trois jours avant de communiquer la directive. Mais bientôt informé de l'ampleur de la répression militaire, le même comité directeur d'Alger revint sur sa décision et donna un contordre⁴. Or celui-ci arriva trop tard dans certaines localités comme Saïda (Sud-Oranais) ou Haussonvilliers (Kabylie) où les militants passèrent à l'action par des sabotages et incendies et furent assez vite arrêtés. Ailleurs, comme à Cherchell où le plan prévoyait l'insurrection des tirailleurs, le réseau fut démantelé dès le 16 mai. Dans d'autres régions comme Rebeval, Drael Mizan, Azazga, les militants isolés se constituèrent en petits maquis.

Si l'on est ainsi amené à conclure que les soulèvements de nombreux douars berbères de Petite Kabylie se sont produits quasi spontanément, sans ordre du *nidham*, c'est-à-dire de l'organisation et beaucoup aux cris

4. Selon Ait Ahmed qui souligne l'impréparation du mouvement insurrectionnel « l'ordre du soulèvement avait surpris et effrayé les militants, le contre ordre les a ébranlés aussi violemment. Certes beaucoup sont soulagés car les conditions d'impréparation étaient trop patentes. Mais comment accepter qu'au sommet on prenne et annule allègrement des décisions qui se révèlent à notre échelon si désastreusement lourdes de conséquences ! » (*Mémoires d'un combattant. L'esprit d'indépendance* p. 44).

de *jihād fi sabīl Allāh* (guerre sainte dans la voie de Dieu), on élimine par là même d'autres explications prétendues données à l'époque. Ainsi, il n'y eut pas à l'évidence de responsabilités de l'Intelligence Service ou d'officiers américains de l'OSS dans le déclenchement des mouvements et cela en dépit d'insinuations ou d'affabulations des services de renseignements français.

De même on ne décèle pas de « complot international panarabe ». Certes avait été signé au Caire le 22 mars 1945 le pacte de la Ligue des Etats arabes favorable à l'indépendance de tous les pays arabes. Mais la Ligue n'a jamais prétendu avoir pu agir aussitôt en Algérie. En revanche un hasard chronologique fait qu'en mai 1945 ont éclaté à Damas des troubles graves qui aboutiront le 29 mai au bombardement de la ville par le général français Oliva Roget. Toutefois cette coïncidence n'oblige pas à conclure à un mouvement concerté entre le Machrek et l'Algérie. Et cela quoi que semble en dire le général de Gaulle, dans la seule phrase qu'il consacre aux événements « En Algérie un commencement d'insurrection survenu dans le Constantinien et synchronisé avec les émeutes syriennes du mois de mai a été étouffé par le gouverneur général Chataigneau ».

À LA RECHERCHE DES RESPONSABILITÉS

Du côté des Français d'Algérie, les responsabilités des événements ont été tout entières attribuées selon des critères politiques. Furent incriminés par les communistes à la fois « les pseudo-nationalistes du PPA » traités de « provocateurs hitlériens » mais aussi « la ruse des cent seigneurs de la colonisation qui montrèrent "des provocations à caractère fasciste" ». Selon le secrétaire général du parti, Amar

Ouzeghane, « la cinquième colonne et l'impérialisme fasciste inspirèrent les pseudo-nationalistes » et selon le secrétaire des syndicats CGT « les fascistes aspiraient à une dictature militaire et logiquement ces gens ont organisé des désordres ». Pourtant les syndiqués cégétistes de Guelma affirmèrent avoir reconnu parmi les meneurs insurgés « les plus évolués de leurs camarades ».

Inversement les délégués financiers, la fédération des maires du Constantinien, la confédération générale des agriculteurs dénoncèrent les « ignobles excitations » de la nouvelle presse et les « malfaiteurs » de la radio, « l'abdication de l'autorité génératrice de désastres », « la scandaleuse impunité laissée aux agitateurs ». Ils approuvèrent ensuite la répression avec une certaine propension à la trouver insuffisante et déplorèrent la lenteur de la justice. Pour certains le gouverneur général, le socialiste Chataigneau, qui avait autorisé la création des AML était le responsable : « le fossoyeur de l'Algérie française ». Il devait donc être remplacé par un gouverneur français d'Algérie.

Les autorités françaises civiles et militaires plaidèrent à juste raison qu'elles n'avaient pas sous-estimé la gravité de la situation : un mouvement insurrectionnel se préparait et le général de Gaulle à la veille du débarquement des troupes françaises en Provence avait donné au général Henry Martin la mission suivante : « il s'agit d'empêcher que l'Afrique du Nord ne glisse entre nos doigts pendant que nous libérons la France ». C'est pourquoi des manœuvres militaires avaient été organisées pour impressionner les populations, notamment dans la région de Biskra et en Grande Kabylie. Pourtant le 8 mai, selon le préambule du rapport du général Henry Martin, « 40 000 indigènes partirent en dissidence » que le ministre de l'Intérieur traduisit le 18 juillet en parlant de « 50 000 Musulmans qui ont participé aux manifestations, attaques et agressions ou sont simplement entrés en mouvement ou en effervescence, soit 5 % au plus de la population des régions troublées ». Du côté algérien les responsables de

ces tragiques événements sont rappelés chaque année. Ce seraient essentiellement le général Duval « le boucher de Sétif », le « sous-préfet raciste de Guelma, André Achiary », le « préfet Lestrade-Carbonnel fils de colon », le ministre communiste Tillon « qui a ordonné les bombardements aériens ». Mais au delà des individus « c'est, selon M. Boucef Mekhaled, le système colonial tout entier qui est responsable des crimes commis sur des milliers d'innocents et de pacifiques manifestants ».

Tel n'était point à l'époque l'avis des leaders nationalistes appartenant aux Amis du manifeste et de la Liberté, pourtant tenus pour responsables de l'insurrection par les Français. Ferhat Abbâs, désigné comme tel, fut emprisonné pendant un an avant qu'un non-lieu du tribunal militaire ne lui rendit la liberté. Or Abbâs avait condamné dès avril 1945 « les mots d'ordre des aventuriers », dénoncé « les incidents que des éléments suspects pourraient provoquer ». Quelques mois plus tard il fustigea dans son Testament politique⁵, resté inédit jusqu'en 1994, « les organisateurs d'émeutes, ceux qui avaient poussé à la violence des paysans désarmés », « les hommes à courte vue qui prêchaient la révolte sans savoir où elle mène ». Abbâs n'hésitait même pas à injurier ceux qui « tels des chiens sauvages se sont jetés sur Albert Denier le secrétaire de la section communiste auquel un salaud sectionnera les mains à coups de hache ». Un an plus tard il s'inclinait publiquement devant les morts « musulmans et amis français ».

Il est vrai que Abbâs, s'en prenait à tous ceux qui ne croyaient qu'à la violence pour détruire le régime colonial, alors que lui se prononçait pour l'établissement d'un régime fédéral et pour une étroite « association entre Français et Algériens dans une démocratie algérienne » Telle était, selon Messali et les gens du PPA, « la preuve de la trahison de Abbâs vis-à-vis de la cause nationale ». Dans les années 1945-1950 le PPA-MTLD avait défini la signification des événements : il s'agissait d'un « génocide » justifié par une provocation coloniale à base de complot policier.

5. J'ai présenté et annoté ce texte dans la *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 303 (juin 1994).



La soumission des populations au général Duval

« La perfidie colonialiste suscita la révolte pour permettre la boucherie de la répression⁶ ». Faut-il rappeler ici qu'en histoire de la décolonisation toute insurrection manquée s'appelle une provocation, toute insurrection réussie une Révolution. Un historien se contentera de noter impartialement que la tentative insurrectionnelle avortée en mai 1945 devait servir de répétition générale à l'insurrection victorieuse de la Révolution (*thawra*) de 1954-1962.

De même la conclusion officielle qui

s'impose aux intellectuels algériens depuis l'indépendance et selon laquelle la guerre de libération commença en réalité en mai 1945 ne peut pas être acceptée comme un constat scientifique. En réalité de 1945 à 1954, toute une série de refus ou d'erreurs de la part des Français rendirent seuls la situation irréversible. La Quatrième République rejeta toutes les formules de République algérienne associée dans l'Union française, imposa le Statut de 1947 qui ne fut même pas totale-

ment appliqué, toléra les pires trucages électoraux, ne sut pas tirer parti de l'éclatement des partis nationalistes et n'envisagea même pas de lancer un grand projet d'industrialisation et de progrès économique. Un Ferhat Abbâs, étranger aux préjugés de race et qui aurait pu être le Mandela de l'Algérie, ne fut ni écouté, ni compris. Mais ce fut seulement en 1953 que découragé il avoua : « il n'y a plus d'autre solution que les mitraillettes ». ■

6. Pour la première fois en 1953, le journal arabe du MTLD *Al Manar* tenta sous la plume de Buzûz une analyse critique des événements : « Pourquoi la révolution a-t-elle échoué ? » Nous répondrons par cette maxime : « l'homme raisonnable ne fait pas la guerre sans munition »